

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS



**N°2017/05**

**Objet : chapitre 1.7 Commande publique – Actes spéciaux et divers**  
**Composition de la commission de délégation de Service Public**

L'an deux mille dix-sept, le 15 février, à 09h30, le comité syndical du syndicat mixte d'aménagement et de développement de Serre-Ponçon s'est réuni en séance ordinaire dans les locaux du centre culturel le XXème, à Savines le lac, sous la présidence de Victor BERENGUEL, Président.

### Séance du 15 février 2017

Date de convocation :  
30 janvier 2017

NOMBRE DE MEMBRES :

Effectif statutaire : 25

En exercice : 25

Membres présents 18  
Vote(s) pour 18  
Vote(s) contre 0  
Abstention(s) 0

Secrétaire de séance :

Auxiliaire de secrétaire de  
séance :  
M. Christophe PIANA

### Etaient Présents :

Délégués de la communauté de communes de Serre-Ponçon :

**M. Victor BERENGUEL, M. Christian DURAND, M. Jean BERNARD, M. Jean Pierre GANDOIS, M. Jean LOUIS GLEIZE** (délégué suppléant de Mme Valérie GRECARD), **M. Pierre VOLLAIRE, Mme Chantal ROUX** (déléguée suppléante de Marc AUDIER)

Délégué de la Communauté de communes Val d'Avance Serre-Ponçon

**M. Patrick PERNIN**

Délégué de la Communauté de communes Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon

**M. Roger MASSE, M. Guy KLETTY**

Déléguée de la commune du Lauzet-Ubaye

**Mme Agnes PIGNATEL**

Délégués du département des Hautes Alpes

**M. Marc VIOSSAT, Mme Carole CHAUVET, M. Jean CONREAUX, Mme Pascale BOYER, Mme Valérie ROSSI, M. Joel BONNAFFOUX**

### Etaient représentés et excusés:

**Mme Bénédicte FEROTIN** représentée par Marc VIOSSAT a qui elle donne pouvoir

### Etaient invités et présents:

M. Pierre ROMANO délégué communautaire suppléant de la Communauté de communes Val d'Avance Serre-Ponçon, Mme Sophie VAGINAY, Présidente de la communauté de communes Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon, M. Daniel MILLION-ROUSSEAU délégués de la communauté de communes Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon

### Etaient excusés :

M. Marc AUDIER, M. Georges GAMBAUDO, Mme Marie Jeanne FAURE, M. Arnaud MURGIA, Mme Ginette MOSTACHI, Mme Bernadette SAUDEMON, Mme Maryvonne GRENIER

Dans le cadre de ces compétences de construction et de gestion des équipements nautiques, sportifs et de loisirs, le S.M.A.D.E.S.E.P. s'est vu confié la gestion globale des pontons publics. Compte tenu des contraintes géographiques et techniques, il est nécessaire de confier la gestion de certains de ces équipements à des prestataires publics ou privés.

Ainsi le Président propose de créer une commission relative aux délégations de service public composée de 5 membres titulaires et 5 membres suppléants. Son rôle sera de :

- Dresser la liste des candidats admis à présenter une offre après examen de leurs garanties professionnelles et financières, de leur respect de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés prévus à l'article L.323-1 du code du travail et de leur aptitude à assurer la continuité du service public et l'égalité des usagers devant le service public (article L 1411-1 du CGCT)

- Etablir un rapport présentant notamment la liste des entreprises admises à présenter une offre (article L1411-5 du CGCT)
- Ouvrir les plis contenant les offres des candidats retenus (article L1411-5 du CGCT)
- Emettre un avis sur les offres reçues (article L1411-5 du CGCT)
- Emettre un avis sur tout projet d'avenant à une convention de délégation de service public entraînant une augmentation du montant global supérieur de 5%. (Article L1411-6 du CGCT)

Par suite, il est proposé la délibération suivante.

**VU :**

- Les articles L 1411-1 à 12 du Code général des collectivités territoriales
- Les articles D 1411-3,4,5 du CGCT

**CONSIDERANT :**

- Que le Code général des collectivités territoriales fixe à cinq le nombre de membres titulaires siégeant à la commission de délégation de service public ;
- Que le Code général des collectivités territoriales dispose que les membres de la commission de délégation de service public sont élus au scrutin de liste à la représentation proportionnelle au plus fort reste, sans panachage ni vote préférentiel ;

**Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, réuni le 15 février 2017 :**

- **DESIGNE** comme membres de la Commission de Délégation de Service Public :

Membres titulaires :

M. Jean BERNARD  
M. Marc VIOSSAT  
M. Christian DURAND  
Mme. Agnes PIGNATEL  
M. Joël BONNAFFOUX


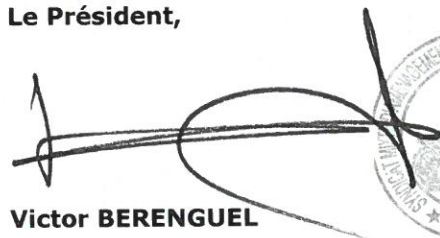
Membres suppléants :

M. Patrick PERNIN  
M. Jean Pierre GANDOIS  
Mme. Carole CHAUVET  
Mme. Chantal ROUX  
M. Guy KLETTY

Le Président aura capacité à désigner par arrêté son représentant

Ainsi fait les jour, mois et an susdits  
Pour extrait conforme

**Le Président,**



**Victor BERENGUEL**